

ADÉ

Séance du 07 juillet 2025

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 01/07/2025

Le sept juillet deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 11

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Xavier DUPUIS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Votants : 13

Pour : 13

Représentés : Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO représentée par Jean-Marc BOYA, Maryline CARASSUS représentée par Didier LOPEZ.

Contre : 0

Excusés : .

Abstentions : 0

Absents : .

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Tarif exceptionnel utilisation des locaux du stade Joseph LOPEZ - DE_020_2025

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que le SIMAJE sollicite notre commune pour organiser un camp de vacances centres de loisirs (Saint Pé de Bigorre / Ossun) au stade Joseph Lopez du 15 au 18 juillet 2025.

Il propose de demander une participation financière exceptionnelle de 100€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition exposée ci-dessus et charge monsieur le maire d'effectuer les démarches nécessaires.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA

Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

